

10€ remboursés * pour 2 jouets VTech Baby achetés_WEB

Du 20 février au 30 avril 2016.

*(en bon d'achat)

Pour obtenir votre bon d'achat :

1. Achetez en une seule fois 2 jouets VTech Baby d'une valeur unitaire supérieure à 10€, entre le 1^{er} mars et le 30 avril 2016.

2. Inscrivez votre nom, prénom et adresse sur papier libre.

3. **Joignez obligatoirement :**

- les codes-barres originaux découpés sur les produits
- une facture ou e-mail de confirmation de commande (original ou photocopie) laissant apparaître une date d'achat comprise entre le 1^{er} mars et le 30 avril 2016.
- un justificatif de la date de livraison des produits (bordereau de livraison ...).

4. Envoyez le tout dans les 10 jours suivant l'achat (date du ticket de caisse et cachet de la poste faisant foi) à :

VTech – « Bon d'achat 10 euros » - 24 allée des sablières - CS10503 - 78293 Croissy sur seine Cedex.

Vous recevrez sous 8 semaines environ un bon d'achat, à utiliser jusqu'au 31 décembre 2016, pour tout achat d'un jouet VTech.

Conditions : Offre réservée aux particuliers, limitée à la France (Corse + DROM), non cumulable avec d'autres opérations en cours. Valable sur les jouets VTech Baby d'une valeur unitaire supérieure à 10€ (hors collections Tut Tut Bolides / Tut Tut Animo / Tut Tut Copains) – 1 seule participation par foyer. Toute demande tardive sera considérée comme nulle. Frais d'affranchissement non remboursés. Vous recevrez votre bon d'achat sous 8 semaines à compter de la réception de votre courrier conforme.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant, en faisant la demande par écrit à : VTech – 24 allée des sablières – CS10503 – 78293 Croissy sur seine Cedex – RCS Versailles B 379 150 246.

Pour toute question, appelez le service consommateurs VTech : 0820.06.3000 (0.12€/min).